

UFR ALLSH - DEPARTEMENT ARTS

S E C T E U R T H E A T R E



Salle de pratique théâtrale, Bâtiment Turbulence, Campus Saint Charles, Marseille. © Louis Dieuzayde

MASTER ARTS

PARCOURS ARTS ET SCENES D'AUJOURD'HUI

Année 2020-2021

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Adresse de l'Université :

UFR ALLSH
Département des Arts
29, Avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex 1
Téléphone standard : 04 13 55 35 35

Secrétariat du département Arts

Catherine BERNARD-BERENGER (remplaçante de Sabrina BOUMAZA)

ou

Alexandre FALINI

Bureau D201

04 13 55 31 64

04 13 55 35 84

E-mail : catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr

alexandre.falini@univ-amu.fr

SCOLARITE : Inscriptions administratives et pédagogiques et pour tous renseignements administratifs

Scolarité : service ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30, sauf le vendredi après midi

Bureau 6 Lettres et arts : 04 13 55 30 89 | allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr

Inscriptions administratives.

Les étudiants doivent **impérativement** faire leur inscription administrative via le web.

Puis prise de rendez-vous sur internet : <https://eris.univ-amu.fr>

Se connecter régulièrement en cas de créneaux indisponibles.

Les pièces à apporter le jour de l'inscription seront listées dans l'application.

ATTENTION : AVANT DE PRENDRE RENDEZ-VOUS :

- Les étudiants doivent avoir acquitté la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.
- Les étudiants demandant une dérogation pour année supplémentaire en licence ou master doivent apporter le document signé par le DIRECTEUR DES ETUDES (DETU) lors de l'inscription.

COORDONNEES DES ENSEIGNANTS

Les enseignants donnent RDV au Bureau n° D 421, Campus Schuman à Aix-en-Provence, ou dans l'Espace Yves Mathieu, Centre Saint-Charles, Marseille

Nom et Fonction des enseignants titulaires
M. Yannick BUTEL Professeur des Universités <i>Responsable du Master ARTS</i> yannick.butel@univ-amu.fr
M. Michel CERDA Maître de conférences associé vardaman.le@gmail.com
M. Mathieu CIPRIANI PRAG mathieu.cipriani@univ-amu.fr
M. Louis DIEUZAYDE Maître de conférences <i>Responsable Pédagogique DEUST et de la Licence 3</i> <i>Directeur des Etudes du secteur Théâtre</i> louis.dieuzayde@univ-amu.fr
Mme Anyssa KAPELUSZ Maîtresse de conférences <i>Responsable pédagogique du parcours Arts et scènes d'aujourd'hui – Master ARTS</i> anyssa.kapelusz@univ-amu.fr
M. Arnaud MAÏSETTI Maître de conférences <i>Responsable pédagogique de la Licence 3 parcours « Arts de la scènes »</i> arnaud.maisetti@univ-amu.fr

CONTENU DE LA FORMATION DU SECTEUR THEATRE

Les Etudes Théâtrales à AMU proposent un cursus complet délivrant les diplômes suivants :

- **DEUST FORMATION DE BASE AUX METIERS DU THEATRE** d'une durée de deux ans, le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (D.E.U.S.T.) est un diplôme à vocation professionnelle, équivalent à une Licence 1 et 2. Le nombre de places réduit permet un encadrement soutenu et un travail en petits groupes. L'enseignement professionnel constitue un quart de la totalité des cours et un stage en entreprise permet aux étudiants de se confronter rapidement à la vie active.
- **LICENCE ARTS DU SPECTACLE : parcours ARTS DE LA SCÈNE**
- **MASTER ARTS : parcours ARTS ET SCÈNES D'AUJOURD'HUI**

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Les Cursus Théâtre dépendent du **Département Arts** qui est une composante de l'**UFR ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences-Humaines).

- Doyen de l'UFR : Administratrice provisoire Mme Sylvie Wharton
- Directrice du Département Arts : Mme Caroline Renard / Directeur adjoint : M. Louis Dieuzayde
- Responsable du secteur théâtre : M. Louis Dieuzayde

LIEUX DES ENSEIGNEMENTS :

Les enseignants du secteur Théâtre disposent d'une salle de travail pratique, l'amphi 7, Campus Schuman, à Aix-en-Provence. Ponctuellement, les étudiants bénéficieront d'enseignements pratiques dispensés à l'ERACM, à la FAI-AR Formation Supérieure d'Arts en Espace Public, à Marseille, ou en espace public. A partir de novembre 2020, les enseignements pratiques de master auront principalement lieu au sein du bâtiment Turbulence, Campus Saint Charles, à Marseille.

Les cours théoriques sont dispensés dans diverses salles banalisées de l'Université : à Aix – Campus Schuman, ou Bâtiment Yves Mathieu, Campus Saint-Charles à Marseille ou, à partir de novembre 2020, Bâtiment Turbulence, Campus Saint Charles à Marseille.

BIBLIOTHEQUES

Les étudiants disposent de la Bibliothèque Universitaire des Fenouillères (67 avenue Gaston Berger, à Aix-en-Provence)

VIE ASSOCIATIVE

La section théâtre est reliée de façon organique à une association de développement artistique en matière de Spectacle Vivant, l'**ASSOCIATION PRESENCES**, assurant une programmation régulière dans le théâtre Antoine VITEZ, qui sert de théâtre d'application à l'ensemble des formations du secteur Théâtre.

Téléphone : 04 13 55 35 76 | Site Web : <https://theatre-vitez.com/>

MASTER ARTS

PRESENTATION DU CURSUS

Responsable du master Arts : M. Yannick BUTEL, professeur des universités en Arts de la scène et Sciences des arts

OBJECTIFS

Unique formation polyvalente en PACA et dans le sud-est de la France, le Master Arts offre un ensemble de compétences à même de réaliser l'objectif d'une insertion professionnelle ou d'une orientation vers la recherche, aux étudiants sortis de Licence, ainsi qu'aux professionnels qui souhaitent bénéficier d'une formation complémentaire (formation continue).

Par l'acquisition progressive de techniques, de pratiques et de savoirs théoriques, le Master Arts donne la possibilité de développer un projet personnel, dans un cadre ouvert sur le monde socio-professionnel et une grâce à une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation).

Diverses conventions avec les Formations Supérieures en Arts du Ministère de la culture et de la communication ; et relations avec des universités ou des structures culturelles et artistiques à l'international, favorisent la mobilité entrante et sortante des étudiants qui suivent les cursus de la Mention de Master Arts.

STRUCTURE ET ORGANISATION

La mention de master Arts se structure en 4 parcours, décomposée en axes selon les parcours.

1. *Parcours Arts et scène d'aujourd'hui*

- *Axe Théorie et pratique des arts de la scène*
- *Axe Scènes numériques et acteur augmenté (se reporter aux conditions de recrutement de l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes-Marseille <https://eracm.fr>)*
- *Axe Ecriture scénique en espace public (se reporter aux conditions de recrutement de la FAI-AR Formation Supérieure d'Art en Espace public <https://www.faiar.org>)*

2. *Parcours Médiation culturelle des arts*

- *Axe Médiation culturelle des arts (en présence)*
- *Axe Médiation culturelle des arts (programme franco-allemand, diplôme binational Hildesheim-Aix-Marseille université)*
- *Axe Médiation culturelle des arts (formation à distance)*

3. *Parcours Arts plastiques*

4. *Parcours création numérique*

PUBLIC VISE

Cf. Conditions d'admission

Etudiants de licence, formation initiale et formation continue (VAE et VAP).

CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en Master 1 (après la licence ou équivalent BAC +3) se fait sur dossier. L'intérêt porté aux Arts est déterminant dans la décision que prend la commission, suite à l'examen du dossier et, dans les parcours qui le pratiquent, un entretien avec le candidat peut être organisé.

ORGANISATION DE LA FORMATION

L'organisation de la formation de la Mention de Master Arts répond aux préconisations de la nomenclature du LMD. L'architecture des diplômes abrités au sein de chaque parcours répond aux finalités de professionnalisation et de recherche, dans le but de l'insertion professionnelle des étudiants, au travers de séquences d'apprentissage partagées, de stages courts et longues durées, et de suivi individuel pour l'accompagnement de projets.

Un socle commun à l'ensemble de la Mention de Master Arts regroupe deux unités d'enseignement (UE) au niveau du M1, semestre 1, obligatoire pour l'ensemble des étudiants de la mention.

- Un séminaire transversal thématique et partagé par l'ensemble des Parcours.
- Un séminaire Arts et Espaces construit sur la mutualisation d'approches épistémologiques liées aux Parcours.

Eu égard à la progression pédagogique et aux enjeux didactiques, l'offre de formation met en place en plus des séminaires et des ateliers spécifiques à chaque parcours :

- un enseignement en langue (anglais, allemand et au choix en fonction des projets étudiants) ou un enseignement disciplinaire en langue anglaise
- des séminaires de méthodologie de la recherche
- des séminaires d'accompagnement des projets de création
- un suivi individuel de mémoire et/ou projet conduisant à soutenance
- la mise en place de stages (en mobilité si demandée)
- des séquences avec le monde professionnel (intervenants dans la formation, tuteur de stage...)

A noter

- Différents contenus d'enseignements (UE), en plus du socle commun, sont mutualisés entre parcours durant le cursus M1 et M2, voire entre parcours d'autres mentions.
- La convention-cadre de partenariat établie entre le parcours 1 *Arts et scènes d'aujourd'hui* d'AMU et les partenaires que sont la formation supérieure FAI-AR Formation Supérieure d'Art en Espace public et l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes-Marseille est un dispositif de formation unique en France et en Europe qui repose sur la mutualisation d'infrastructures, de compétences et de moyens humains.
- Le parcours 2 *Médiation culturelle des arts* propose un master binational (double-diplôme) entre l'université d'Hildesheim et Aix-Marseille université, soutenu par l'université franco-allemande. Ce diplôme induit une mobilité étudiante d'une année dans le pays partenaire, avec séquences de regroupement franco-allemand annuelles.
- Le parcours 3 *Arts plastiques* propose un double diplôme de Master entre l'Académie royale des Beaux-arts–Ecole Supérieure d'Art de Bruxelles (ARBA-ESA) et Aix-Marseille université, sous réserve de la validation d'un semestre dans le pays partenaire.

REGIMES D'INSCRIPTION

Cette formation est accessible en

- Formation initiale (FI)
- Formation continue (FC)

CONNAISSANCES A ACQUERIR

La Mention de Master Arts a pour finalité l'acquisition progressive de techniques, de pratiques et de savoirs théoriques. Le Master Arts relève de la pluridisciplinarité par la nature de l'offre de formation et de la transversalité eu égard aux contenus épistémologiques développés. Il offre aux étudiants la possibilité de développer un projet personnel, dans un cadre ouvert sur le monde de l'art, le monde socio-professionnel (intervenants professionnels et programmes prenant en compte les mutations des métiers) et une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation).

La mention de Master Arts permet une orientation vers la recherche (séminaires adossés au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts), la création expérimentale, la construction d'objets, de dispositifs scéniques, d'opérations de médiation des arts, l'aménagement d'espaces publics ou privés, la gestion et l'administration de ressources.

Au terme d'une formation dévolue à l'acquisition d'une pratique artistique professionnelle, d'une réflexion théorique sur l'art, d'une connaissance des formes esthétiques dans leurs dimensions historiques et contemporaines, d'une représentation des enjeux de l'art auprès des publics, d'une connaissance des milieux institutionnels de la culture... les étudiants diplômés du Master Arts peuvent prétendre à une poursuite d'études en 3ème cycle et/ou à une insertion professionnelle auprès d'organismes publics, associatifs ou privés.

Les connaissances et les compétences acquises permettent aux étudiants de répondre à une offre de métiers qui va de la création et de la réalisation de projets personnels, à la gestion, la direction et l'organisation de projets liés essentiellement aux secteurs artistiques.

Diverses conventions (cadre, applications, accords internationaux) avec les Formations Supérieures en Arts du Ministère de la culture et de la communication ; et relations avec des universités ou des structures culturelles et artistiques à l'international en coordination avec la politique internationale de valorisation scientifique établie par AMU, favorisent la mobilité entrante et sortante des étudiants qui suivent les cursus de la Mention de Master Arts.

Le Master Arts repose sur la connaissance des milieux professionnels et l'acquisition :

Des théories des arts de la scène contemporaine

Des pratiques des arts de la scène : conception et direction de projets artistique, création en espace public, techniques et technologies innovantes...

Des théories sur la médiation et les enjeux esthétiques, les politiques culturelles, les cadrages politiques territoriaux ...

Des pratiques de médiation in situ (musées, théâtres...), de gestion des publics, de conception et mise en œuvre de projets culturels, d'élaboration de politique stratégique en matière de publics...

Développement d'une production artistique dans un ou plusieurs domaines.

D'une approche discursive critique et théorique sur les œuvres du champ de l'Art contemporain et les pratiques numériques dans les arts.

De la connaissance des œuvres et des phénomènes artistiques.

De savoir-faire techniques : outils de création de l'image numérique (photo, bases de graphisme, modélisation 3D, vidéo numérique, animation, bases de montage, post-production...), outils de l'image interactive et temps-réel (3D temps réel, installation interactive, capteurs...).

COMPETENCES VISEES

La mention a pour objectif l'accompagnement et l'autonomie des étudiants dans l'aboutissement d'un projet de recherche et/ou professionnel.

- Conceptualiser, rédiger et concevoir un projet
- Elaborer et développer un projet de création
- Maîtriser un paradigme contemporain, historique, patrimonial et conceptuel
- Utiliser les techniques et les technologies.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions culturelles (créations, médiations des arts)
- S'orienter dans le monde professionnel
- Diriger un projet
- S'inscrire dans une dynamique nationale et internationale
- Développer une mobilité internationale

Compétences transversales :

L'utilisation de l'internet et de l'informatique est récurrente au cursus de la Mention Arts, dans la recherche et/ou dans l'aboutissement des projets professionnels et de créations (recours aux logiciels d'images, maîtrise de table de montage numérique...).

STAGES ET PROJETS ENCADRES

Tous les parcours proposent des temps de confrontation des acquis théoriques à la pratique en milieu professionnel sous la forme de stage (national ou international) d'une période allant de 4 semaines à 3 mois minimum. L'accompagnement (projet tutoré et suivi de stage) est assuré par l'équipe pédagogique.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Communication visuelle, graphisme, artiste, responsable et concepteur de projet, édition, métiers de la modélisation 3D, assistant numérique, metteurs en scène, dramaturges, chargé de mission, médiateur culturel, coordinateur de projet culturel, chargé de développement des publics, responsable de la médiation établissement public ou privé, responsable de l'action culturelle, métiers de la culture (création, critique, journalisme, relation publique...), Enseignement, CAPES et Agrégation, fonction territoriale, enseignants-chercheurs...

POURSUITE D'ETUDES

- Doctorat Lettres et Arts
- Doctorat Recherche-Création
- Ecoles Nationales Supérieures
- Autres masters
- Cursus intégré à l'université Franco-allemande (UFA) : double diplôme Médiation Culturelle de l'art / *Kulturwissenschaft*

PARTENARIATS

Ouvert à la formation initiale et continue, la formation est en liens avec le monde socio-économique et le milieu professionnel, régional, national et international.

Les intervenants professionnels (40 à 60%) participent à la formation (stage, projet tutoré, conseil de perfectionnement, recrutement, enseignement professionnalisant, etc.). Les mutualisations d'infrastructures constituent une valeur ajoutée complémentaire.

Le Master Arts est essentiellement adossé au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts (LESA- EA 3274) tout en promouvant une politique de recherche inter-laboratoires. La mise en place d'accords internationaux favorise la mutualisation de programmes de recherche internationaux.

AIDE A L'ORIENTATION

Le recrutement sur dossier et l'entretien éventuel avec le candidat à l'entrée du master 1 peuvent être considérés comme une séquence d'orientation, assurée par les membres de l'équipe pédagogique, qui permet de mesurer les motivations et les capacités du candidat à suivre la formation.

AIDE A LA POURSUITE D'ETUDES ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Entretien individuel avec les responsables de la formation et l'équipe pédagogique.

ETUDES A L'ETRANGER

Adossés à la formation et au LESA EA 3274, des accords internationaux sont en place avec : le Pavillon Bosio de Monaco, les universités de Québec, Dallas, Valence, Naples, Alexandrie, Sao Paulo (USP), Rio de Janeiro/ UNIRIO, Porto Alegre (UFRGS), Florianopolis, Brasilia et l'Université Libanaise.

La mobilité étudiante intervient tout au long de la formation en Arts. Elle est soumise à un contrat d'étude (learning agreement) construit sur le dialogue entre l'étudiant et le référent à l'international pour chaque parcours, en concertation avec le service des relations internationales d'Aix-Marseille université.

Au sein de la mention de Master Arts, en sus du descriptif ci-dessus, le parcours *Médiation culturelle des arts* propose, sous condition (niveau de langue notamment), un master binational franco-allemand au sein de l'Université Franco-Allemande en partenariat avec l'Universität Hildesheim (<https://www.dfh-ufa.org/fr/accueil/>). L'étudiant inscrit dans ce programme est soutenu financièrement par l'UFA.

Le parcours *Arts plastiques* propose un double diplôme de Master entre l'Académie royale des Beaux-arts – Ecole supérieure d'Art de Bruxelles (ARBA-ESA) et Aix-Marseille université.

Mobilité étudiante et stage étudiant à l'étranger peuvent être soutenus financièrement sous condition.

PARCOURS ARTS ET SCENES D'AUJOURD'HUI

Responsable : Mme Anyssa KAPELUSZ, maîtresse de conférences en études théâtrales

OBJECTIFS

La démarche pédagogique du Parcours Arts et scènes d'aujourd'hui intègre les enjeux de recherche et de professionnalisation liés aux arts de la scène. La formation s'adresse à des étudiants et/ou des professionnels (convention de partenariat avec l'ERACM et la FAI-AR) qui souhaitent acquérir et/ou consolider des compétences croisées en matière de théories et de pratiques, articulées à la construction d'un projet professionnel ou de recherche.

D'un point de vue didactique, le Parcours Arts et scènes d'aujourd'hui repose principalement sur une pédagogie de projet. Il s'organise ; du M1 au M2, en séquences qui alternent séquences en groupe (cours théoriques, ateliers de pratiques, apprentissages techniques, méthodologie de la recherche, séminaires...) et suivis individuels (projet tutoré, conception et réalisation de projet, accompagnement de la création...). Au M1 comme au M2, la mise en place d'assistantats et de stages (M1, 4 semaines et M2, longue durée), en collaboration avec des professionnels, au sein de structures culturelles et artistiques, finalise la formation et l'insertion professionnelle des étudiants.

FORMATION ET RECHERCHE

La Mention de Master Arts a pour objectif l'acquisition progressive de techniques, d'outils méthodologiques, de pratiques et de savoirs théoriques. Le Master Arts relève de la pluridisciplinarité par la nature de l'offre de formation et de la transversalité eu égard aux contenus épistémologiques développés. Construit sur un principe de pédagogie de projet, il offre aux étudiants la possibilité de développer un projet personnel pratique ou de recherche académique, dans un cadre ouvert sur : le monde socio-professionnel (intervenants professionnels et programmes prenant en compte les mutations des métiers) et une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation). Il permet une orientation vers la recherche (séminaires adossés au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts).

COMPETENCES VISEES

La maîtrise des théories des arts de la scène contemporains : esthétique, étude et histoire des arts, sciences humaines, critique, espaces méditerranéens, praxis du geste artistique, ...

- La maîtrise des pratiques des arts de la scène : conception et direction de projets artistique, mise en scène et écriture de plateau, dramaturgie, création en espace public, techniques et technologies innovantes pour le spectacle vivant, ...
- La connaissance du milieu professionnel : insertion dans le champ professionnel par la réalisation de travaux artistiques inscrits dans le tissu national et régional, par l'assistantat à la mise en scène ou la collaboration artistique ; par l'écriture critique.

VOLUME DES ENSEIGNEMENTS

- Environ 600 HETD pour deux ans (sans les stages et le travail personnel)

INFORMATIONS DIVERSES

L'offre de formation est dispensée principalement sur les campus :

- Schuman, Aix-en-Provence
- Saint-Charles, Marseille

Par ailleurs, eu égard aux conventions et aux partenariats avec les structures artistiques et culturelles, la formation peut être délocalisée pour partie vers :

- L'IMMS/ERACM, à Marseille
- La FAI-AR, à Marseille
- et autre sites... professionnels, institutionnels publics et/ou associatifs

A l'automne 2020, Aix-Marseille Université, dans le cadre du Plan Campus, dotera la Mention de Master Arts d'une nouvelle structure nommée Turbulence (plateau technique, numérique, salle d'expositions, salle de spectacles, salle de séminaire et de cours...) dévolue à la formation de Master Arts et située sur le campus Saint Charles à Marseille (rentrée prévue début novembre 2020).

UNITES D'ENSEIGNEMENTS

Dans les pages qui suivent, les enseignements sont répartis en unités d'enseignement (UE) de poids variable en crédits selon le nombre d'heures qu'elles représentent. Chaque UE est composée d'un certain nombre d'enseignements correspondant à un contenu de programme. L'intitulé de chaque UE est précédé d'un code dont les lettres désignent le secteur d'origine (pour nous : HAR et HAT) et le semestre (1, 2, 3...). Les UE sont distinguées par les chiffres (02, 03, 04, etc.). Le contenu détaillé de chaque UE et les horaires sont donnés dans les pages suivantes. **Les numéros de salles manquants seront indiqués sur la plateforme ADE accessible via l'environnement numérique de travail (ENT) de chaque étudiant. En cas de modifications, les enseignants informeront les étudiants.**

LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Une présentation de l'offre de formation en langues se tiendra le jeudi 4 septembre après-midi (sans doute annulée en raison du contexte sanitaire – consulter le site Internet du LANSAD)

Un bureau à la scolarité propre au LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) sera ouvert un jour par semaine à la Scolarité. Les étudiants pourront donc s'y rendre sans RDV.

Consulter l'offre de formation : <https://allsh.univ-amu.fr/lansad>

REGLES D'EXAMENS

Les périodes d'examens :

Examens du semestre 1 :

Semaine de révision : du 7 au 12 décembre 2020

Première session : Du 14 décembre 2020 au 19 décembre 2020, puis du 4 au 9 janvier 2021 inclus

Examens semestre 2 :

Semaine de révision du 12 au 17 avril inclus 2021

Première session : Du 19 avril au 1er mai 2021

Examens semestre 1 et 2 deuxième session (rattrapages) : Du 14 au 26 juin 2021

Session de septembre : uniquement pour les stages, rendus de PPP et mémoires de Master.

Les examens sont principalement organisés par la division de l'étudiant (Scolarité) :

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales des examens (hors contrôle continu) est faite par voie d'affichage sur les panneaux officiels au moins huit jours avant le début des examens et sont disponibles sur l'ENT.

Les étudiants salariés souhaitant une convocation aux examens doivent en faire à l'avance une demande au secrétariat. Les étudiants salariés peuvent demander en début d'année une dérogation pour être uniquement en contrôle final (formulaire à la scolarité).

A noter qu'en Master, la plupart des évaluations (**mais pas toutes !**) consistent dans la rédaction de rapports à rendre directement à l'enseignant, selon les indications et dans les délais indiqués par ce dernier.

REGLES DE COMPENSATION

Master première année : les UE se compensent entre elles, les semestres 1 et 2 ne se compensent pas. L'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise nécessite l'admission aux 2 semestres de master 1.

Master deuxième année : La validation de chaque UE est obligatoire. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas. Au sein de chaque semestre, le seuil de compensation en dessous duquel aucune compensation entre UE d'un même semestre n'est possible est fixé à **8/20**.

!!! NOTE SEUIL !!! : Une note-seuil de 8/20 est obligatoire pour les UE de langue vivante étrangère.

LA SECONDE CHANCE (ou SESSION DE RATTRAPAGE)

Un étudiant absent (absence injustifiée ou ABI) à une épreuve se voit attribuer la mention « défaillant » dans l'épreuve correspondante. Il ne peut obtenir le niveau ou le diplôme à la session correspondante. Il a de plein droit accès à la seconde session (rattrapages) désormais appelée « seconde chance », du mois de juin.

Toute note obtenue à une épreuve, **égale ou supérieure à 10/20 est conservée d'une session à l'autre.**

Seules les épreuves aux notes inférieures à 10/20 obtenues à la première session sont à repasser à la seconde session, **sauf** si l'unité d'enseignement (UE) (de l'épreuve en question) a été acquise par moyenne.

C'est la note obtenue à la seconde session qui sera validée même si celle-ci est inférieure à celle de la première session.

Les notes supérieures à la moyenne concernant les épreuves d'une UE non acquise ne sont pas conservées d'une année sur l'autre. Seules sont conservées les notes des unités d'enseignement (UE) acquises.

Il n'y a pas de seconde session pour les masters deuxième année.

SESSION DE REMPLACEMENT

Il est impératif de s'inscrire à cette session de remplacement auprès de votre secrétariat pédagogique, à la scolarité, en début de session d'examen (janvier, mai, juin).

Cette session est uniquement réservée :

- aux étudiants ayant le même jour à la même heure un examen à deux Unités d'Enseignement d'un même diplôme.
- aux étudiants inscrits sur 2 années (ex DEUST 1 et 2 ou DEUST 2 et LIC 3), l'étudiant doit passer en priorité les examens du niveau inférieur.
- aux étudiants inscrits en double diplôme. L'étudiant devra passer en priorité les examens de son principal diplôme, si les épreuves concernant les 2 diplômes.

Tout autre cas relève de la « Seconde chance » (= session de rattrapage).

EVALUATION

Il existe deux SYSTEMES D'EVALUATION :

(L'étudiant salarié doit choisir en début d'année et ne peut changer qu'en cas de maladie ou problème grave et après accord du responsable d'année. Une demande est à compléter à la division de l'étudiant).

- **LE CONTROLE CONTINU** : Présence obligatoire aux cours et ateliers (contrôle des présences + contrat de contrôle spécifique à chaque enseignement, 15% d'absences excusées est toléré.)

- **L'EXAMEN FINAL** : organisé pendant la période d'examens. LES ETUDIANTS SALARIES sont autorisés à ne passer que l'examen terminal uniquement SUR JUSTIFICATIFS. Inscription au secrétariat obligatoire, en début d'année. Présence obligatoire aux ateliers et absences dans la limite de 15% tolérées aux cours, contrôle des connaissances et des acquis spécifiques en fin de semestre.

Les conditions d'évaluation de chaque enseignement seront communiquées par les enseignants.

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Ces inscriptions conditionnent votre inscription aux examens, sans celle-ci, votre nom ne figurera pas sur les listes d'émargement lors des examens.

Elles permettent de choisir les axes dans lesquels les étudiants s'inscrivent ainsi que les enseignements optionnels.

Depuis 2019-2020, la fiche pédagogique papier est remplacée par une inscription pédagogique en ligne, sur le site de l'université ou accessible via votre ENT (notamment sur votre messagerie électronique). Se renseigner lors des inscriptions administratives.

Veillez à bien cocher l'axe AMU et non l'axe ERACM ou FAI-AR qui concernent uniquement les élèves recrutés par ces écoles. De plus, en fonction de votre orientation pratique ou recherche, choisir les options correspondantes.

Se référer aux enseignants responsables en cas de doute : anyssa.kapelusz@univ-amu.fr pour l'orientation pratique et arnaud.maisetti@univ-amu.fr pour l'orientation recherche

MODALITES D'INSCRIPTION

Le nombre de places étant limité (une quinzaine de places par année), l'inscription des étudiants (et des professionnels en exercice) est soumise à l'examen des dossiers de candidature par un jury (composé d'enseignants et de professionnels).

Les demandes doivent être faites obligatoirement à partir de « eCandidat »

<http://allsh.univ-amu.fr/scolarité-eCandidat>

L'inscription administrative se fera dans un deuxième temps par Internet ou auprès de la Scolarité (bureau 6) après notification du résultat de l'étude des dossiers de candidatures.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

PERIODE D'ENSEIGNEMENTS ET D'EXAMENS

Semestre 1 : du 7 septembre au 5 décembre 2020 inclus

Examens du semestre 1 :

Semaine de révision : du 7 au 12 décembre (en master, des enseignements peuvent avoir lieu durant cette période).

Première session : Du 14 décembre 2020 au 19 décembre 2020, puis du 4 au 9 janvier 2021 inclus

Date limite de remise des travaux (rapports) : 10 janvier 2021

Semestre 2 : du 11 janvier au 10 avril 2021 inclus (*en master, des enseignements peuvent avoir lieu au-delà de cette période*).

Examens semestre 2 :

Semaine de révision du 12 au 17 avril inclus (en master, des enseignements peuvent avoir lieu durant cette période).

Première session : Du 19 avril au 1er mai 2021

Date limite de remise des travaux (rapports) : 2 mai 2021

Examens semestre 1 et 2 deuxième session (rattrapages) : Du 14 au 26 juin 2021

Date limite de remise des travaux (rapports) : 27 juin 2021

Retour des rapports de stages de master 2 et des mémoires de master 2 début septembre 2021
(Sauf régime dérogatoire, à vérifier en 20-21)

Attention ! Certains séminaires ou ateliers de master peuvent avoir lieu en dehors des périodes officielles d'enseignements. Se référer au détail des horaires et dates des cours.

CALENDRIER DES CONGES OFFICIELS

Toussaint : Du 26 octobre au 31 octobre 2020 inclus

Noël : Du 21 décembre 2020 au 2 janvier 2021 inclus

Hiver : Du 22 février au 27 février 2021 inclus

Semestre 7 [30 crédits]

HARAU01 [3 crédits] : ARTS ET TRANSVERSALITÉS [UE commune à tous les parcours du Master Arts]

HARAU02 [9 crédits] : ARTS ET ESPACES

- HARAU02_E : Arts et espaces 1 [commun à tous les parcours du Master Arts]
- HARAU02_F : Esthétique générale [mutualisé parcours Médiation culturelle de l'art].
- HARAU02_H : Espaces institutionnels

HATAU01 [12 crédits] : PRATIQUE DES ARTS SCENIQUES 1

- HATAU01_A : Dramaturgie du texte et du plateau
- HATAU01_B : Atelier de mise en scène

HATAU02 [3 crédits] : SEMINAIRE DE RECHERCHE 1 : Ecritures contemporaines

HATAU15 [3 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

- Soit : HATAU03 : Suivi de projets 1
- Soit : HATAU04 : Méthodologie de la recherche 1

Semestre 8 [30 crédits]

HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ECRITURES CONTEMPORAINES

- HATBU01_A : Module préparatoire
- HATBU01_B : Comité de lecture

HATBU02 [6 crédits] : SEMINAIRES DE RECHERCHE 2

- HATBU02_A : Séminaire 1 : Histoire politique des politiques culturelles
- HATBU02_B : Séminaire 1 : Relations théâtrales

HATBU03 [3 crédits] : ATELIER D'EXPERIMENTATION

HATBU04 [3 crédits] : ATELIER D'ECRITURE CRITIQUE

HATBU05 [6 crédits] : STAGE ASSISTANAT

HATBU06 [3 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR]

HATBX28 [6 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

- Soit : HATBU07 : Méthodologie de la recherche 2
- Soit : HATBU08 : Suivi de projets 2

Semestre 9 : (30 crédits)

HARCX01 [3 crédits] : UE A CHOIX : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

HATCU01 [9 crédits] : ATELIER DE CRÉATION SCÉNIQUE (comprenant 2 modules)

- Direction d'acteur
- Écriture

HATCX21 [6 crédits] : UE A CHOIX : MÉTHODOLOGIE

- Soit : HATCU04 : Méthodologie de la recherche 3
- Soit : HATCU05 : Suivi de projet 3

HATCU02 [3 CRÉDITS] : SÉMINAIRE DE RECHERCHE : ARTS, TRANSVERSALITÉS, DISPOSITIFS

HATCX23 [9 crédits] : UE A CHOIX PROFESSIONNALISATION :

- Soit HATCU06 : Accompagnement de projet Recherche
- Soit HATCU07 : Accompagnement de projet Professionnel (2 modules)
 - Introduction à l'analyse des arts de la rue
 - Médiation : La boîte à outil

Semestre 10 : (30 crédits)

HATDU01 [3 crédits] : STAGE

HATDU02 [12 crédits] : SOUTENANCE ET MÉMOIRE

- HATDU02A_A : Mémoire
- HATDU02A_B : Soutenance

HATDX17 [6 crédits] UE A CHOIX : ARTS ET DIVERSITÉS

- Soit HACDU07 : Arts, mondialisation, réception
 - HACDU07_A : Arts, territoires et mondialisation
 - et
 - HACD07_B : Réception et discours sur l'art
- Soit HATDU04 Production, communication, administration (3 modules)
 - Production, communication, administration
 - Aide à la production
 - Atelier écriture mémoire

HATDU03 [6 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR]

HATDX18 [3 crédits] UE A CHOIX : MÉTHODOLOGIE

- Soit HATDU05 : Méthodologie de la recherche 4
- Soit HATDU06 : Suivi de projet 4

SEMESTRE 7 : du 7 septembre au 19 décembre 2020

HARAU01 [3 crédits] : ARTS ET TRANSVERSALITES [UE commune à tous les parcours du Master Arts + ERACM] - 18H CM

Ce séminaire prévu pour l'ensemble des étudiants de Master 1 Arts fait partie d'un tronc commun aux parcours Arts et scènes d'aujourd'hui, Médiation culturelle de l'art, Arts plastiques et sciences de l'art et Création Numérique. Il vise à développer la transdisciplinarité des formations.

ÉVALUATION Sessions 1 et 2 : Partiel (se référer au calendrier des examens organisé par la scolarité)

VENDREDI 14H00 – 16H15

DATES :

- 11 septembre : Médiation culturelle (S. Girel)
- 25 septembre : Médiation culturelle (S. Girel)
- 2 octobre : Arts de la scène (A. Kapelusz)
- 9 octobre : Arts de la scène (A. Kapelusz)
- 23 octobre : Création numérique
- 6 novembre : Création numérique
- 27 novembre : Arts Plastiques (C. Guislain)
- 4 décembre : Arts Plastiques (C. Guislain)

LIEU : Aix – Campus Schuman – Amphi 6

HARAU02 [9 crédits] : ARTS ET ESPACES

HARA02E : ARTS ET ESPACES 1 [commun à tous les parcours du Master Arts + ERACM] - 9H CM

Enseignants : Y. BUTEL, F. FAURE, F. METAIS.

Ce séminaire prévu pour l'ensemble des étudiants de Master 1 Arts fait partie d'un tronc commun aux parcours Arts et scènes d'aujourd'hui, Médiation culturelle de l'art, Arts plastiques et sciences de l'art et Création Numérique. Il vise à développer la transdisciplinarité des formations.

VENDREDI DE 14H A16H30

DATES et LIEUX :

18 septembre : Théâtre/Médiation - Yannick Butel. Marseille – Campus Saint-Charles – Amphi Massiani

16 octobre : Théâtre/Médiation - Yannick Butel. Marseille – Campus Saint-Charles – Amphi Massiani

13 novembre : Création Numérique - Fabrice Métais. Aix – Campus Schuman – Amphi 6

19 novembre : Arts Plastiques - Fabien Faure. Aix – Campus Schuman – Amphi 6

HARAU02_F : ESTHETIQUE GENERALE [mutualisé Médiation culturelle de l'art + ERACM] - 21H TD

Yannick BUTEL

En note liminaire d'un séminaire consacré à l'esthétique du C.I.D. (ou l'étude du Conforme, de l'Informe et du Difforme en art), il s'agira de rappeler l'histoire et les mutations conceptuelles du terme « Esthétique » qui nous engage à penser la question de la forme comme reflet d'un beau travaillé et défini par le discours « académique ». C'est-à-dire, et vraisemblablement aussi, un discours d'exclusion.

Dans le prolongement de ce temps I, un temps II articulé à l'idée d'une pratique artistique

« postmoderne » qui se fonde philosophiquement, entre autres sur la « fin des grands récits » mais aussi les notions « d'espaces plastiques » et de « dispositifs », sera l'occasion d'investir le champ protéiforme qu'offre la production artistique aujourd'hui.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Bibliographie indicative :

- Theodor W. Adorno, *Prismes. Critiques de la culture et de la société*, trad. G. et R. Rochlitz, Paris, Payot, 1986
- Hannah Arendt, *Vies politiques*, trad. de l'anglais et de l'allemand par Eric Adda, Jacques Bontemps, Barbara Cassin, Didier Don, Albert Kohn, Patrick Lévy, Agnès Oppenheimer-Faure, Paris, coll. « Tel », Gallimard, 1974.
- Georges Didi-Huberman, « Forme avec Présence », *Théâtre/Public*, n°104, Théâtre de Gennevilliers, mars-avril 1994.
- Michel Guérin, *L'Espace plastique*, Bruxelles, éd. La Part de l'œil, 2008.
- Kandinsky, *Du Spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier*, trad. Nicole Debrand, édition établie et présentée par Philippe Sers, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1989.
- Paul Klee, *Théorie de l'art moderne*, édition et traduction Pierre-Henri Gonthier, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1964.
- Jean-François Lyotard, *Que Peindre*, Paris, Hermann, 2008.
- Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, Minuit, 1994.
- *Discours, image, dispositif. Penser la représentation*, Textes réunis par Philippe Ortel, L'Harmattan, 2008.

VENDREDI 9h-12h

DATES : 11, 18, 25 SEPTEMBRE, 2, 9, 16, 23 OCTOBRE

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu, Salle LSH 503

HATA02_H : ESPACES INSTITUTIONNELS [Mutualisé ERACM] - 24H TD

Isabelle ANTHEAUME

Ce cours vise à articuler une approche théorique sur les structures et le fonctionnement des institutions culturelles locales et leur influence sur la création artistique. Nous construirons collectivement une cartographie des espaces et réseaux, tant institutionnels que plus informels, permettant d'envisager une inscription professionnelle des projets de spectacle vivant à l'échelle régionale. Nous irons à la rencontre de professionnels et de structures afin d'en saisir les fonctionnements, enjeux et partis pris.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

LUNDI 15H-18H

DATES : 12 octobre (Salle LSH 502), 19 OCTOBRE (Salle LSH 501)– Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu

2, 9, 16, 23, 30 NOVEMBRE – 7 DÉCEMBRE

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles – Bâtiment Turbulence – Salle à définir.

Les séminaires peuvent aussi avoir lieu à l'extérieur de l'université (modalités de ces sorties pédagogiques précisées par l'enseignante à la rentrée).

HATAU02 [3 crédits] : SEMINAIRE DE RECHERCHE 1 : ECRITURES CONTEMPORAINES - 12H CM

Arnaud MAÏSETTI

Écrire pour le théâtre — au moment où il semble s'inventer des formes neuves d'émancipation de sa propre forme — est-il encore possible ? Acette question, la réponse ne pourrait être seulement esthétique et formelle, mais politique, entièrement : oui. Parce que la possibilité de l'écriture théâtrale est son propre défi (lancé à la phrase, à la page, au plateau), elle intervient justement au lieu de cette émancipation, et porte en elle l'exigence qui la traverse. Écrire le théâtre, du théâtre, par le théâtre aujourd'hui ne semble pouvoir se faire et se penser que dans une certaine mise en

procès du théâtre lui-même : non pas donc par opposition à ce qui peuple la scène aujourd'hui, des arts plastiques à la performance, de la vidéo à la danse, mais à travers ces débords qui sont autant de matières propres à l'écriture, qui exigent en retour une syntaxe neuve. Mais saisir ces enjeux serait moins répertorier les formes nouvelles des écritures à l'œuvre aujourd'hui, que de comprendre dans quelle mesure elles s'inscrivent dans un monde avec lequel elles dialoguent, ou entrent dans un rapport de forces. Car ces écritures paraissent répondre au monde autant qu'elles répondent du monde : aux pensées stériles de la crise, l'émergence de ces écritures travaillent non à se figer pour arrêter le temps et l'envisager, mais à mettre en mouvement ce qui dans les crises de notre temps cristallisent les impasses politiques afin d'inventer des manières d'en sortir. Contre les pensées identitaires, les replis essentiels et les réflexes normés, contre la relation envisagée en terme marchands, des écritures tâchent de faire, dans l'écriture pour la scène (et au sein même de ce flux singulier et redéfini de la page au plateau) la conquête de nouveaux territoires intimes et politiques, sensibles et éthiques, pour nous réapproprier le monde. C'est en tâchant de comprendre l'histoire présente de certaines écritures contemporaines depuis trente ans, en l'interrogeant via la question du présent et de l'histoire, là où le présent risque de se confondre avec l'instant, là où l'histoire dans l'excès d'actualité tend à faire défaut, qu'on essaiera de dégager lignes de forces et de fuite, et de redéfinir certaines catégories de l'écriture dramatique, ces enjeux et ces moyens, pour trouver des formes de réponse à l'entêtante question d'Hölderlin : « wozu Dichter in dürftiger Zeit ? » (à quoi bon des poètes en temps de manque ?)

ÉVALUATION Sessions 1 et 2 : Rapport

MERCREDI 10H-12H

14 et 21 OCTOBRE

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles – Bâtiment Yves Mathieu – salle LSH 201 Bis

4, 18 et 25 NOVEMBRE, 2 DÉCEMBRE

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles – Bâtiment Turbulence – Salle à définir

HATAU01 [12 crédits] : PRATIQUE DES ARTS SCENIQUES 1

HATAU01_A : DRAMATURGIE DU TEXTE ET DU PLATEAU - 12H CM

Michel CERDA

Ce séminaire articulé à l'atelier de Mise en scène vise à s'initier collectivement à l'analyse d'une pièce de théâtre : analyse du texte et de ses enjeux esthétiques et théâtraux. Cette année nous nous proposons de travailler sur la pièce de Jakob Lenz *Les soldats*. Pièce que Lenz écrit à la veille de la Révolution Française, en révolutionnant bien des aspects de l'écriture théâtrale.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI 12H30-14H30

15 et 22 octobre, 19 novembre

!!! Lieux différents : 3 BIS F, Lieu d'Arts Contemporains, Hôpital Montperrin 109 avenue du petit Barthélémy, Aix-en-Provence.

ET

5, 12 et 26 novembre

Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, salle à définir

HATA01B : ATELIER DE MISE EN SCENE - 54H TD

Michel CERDA

L'atelier vise à questionner la pratique de la mise en scène à partir du texte et d'en interroger certains fondamentaux : la mise en espace et la fabrication du temps, le training, l'improvisation et la direction d'acteur. Il s'agira également d'apprendre à penser des éléments techniques tels que le son, la lumière, les costumes, la scénographie. Autant d'outils pour cerner le travail de création scénique et la gestion d'une équipe. Cette année nous nous proposons de travailler sur la pièce de Jakob Lenz *Les soldats*. Pièce que Lenz écrit à la veille de la Révolution Française en révolutionnant bien des aspects de l'écriture théâtrale. Quand Jakob Lenz écrit sa pièce en 1776, il allait avoir 25 ans, à peine plus que l'âge des participants metteurs en scène et acteurs de l'atelier.

« C'est l'histoire d'une chute. Celle d'une jeune fille, Marie. Une chute qui entraîne celle de son père, Wesener, « marchand de nouveautés » à Lille, et de son commerce, en raison de l'amour sans limite qu'il porte à sa fille. Les officiers y sont des porcs, les femmes ont des « pulsions », les classes sociales n'ont qu'à bien se tenir. On est sidéré par la vitesse narrative de Lenz, sa façon d'enchaîner les scènes et sa langue acérée usant de plusieurs registres ». *Médiapart* J.P. Thibaudat 2018

Le travail de cet atelier se centrera tout particulièrement autour du texte et de son écriture de l'espace scénique et du temps théâtral qu'il y déploie. La direction d'acteur sera aussi une de ses composantes de l'atelier et l'on verra en quoi « les pulsions » des personnages mettent en mouvements les acteurs. Par ailleurs et plus généralement, on y évoquera certaines notions du mouvement littéraire appelé *Sturm und Drang*, les relations qui unissent Bertolt Brecht au théâtre de Lenz qu'il a redécouvert, et la proximité paradoxale entre les feuilletons populaires et les tableaux du théâtre religieux qui inspirent cette pièce.

La participation à cet atelier pourra servir de PPP aux participants/acteurs de l'atelier inscrit dans la filière « Métiers du plateau ». Cette œuvre et cet auteur seront aussi l'objet du séminaire de Master 1 Dramaturgie du texte et du plateau.

Évaluations : Session 1 Présence obligatoire, examen pratique personnel en fin d'atelier. Session 2 Rapport.

JEUDI !!! Lieux et horaires variables !!!

15 et 22 octobre et 19 novembre de 15h à 21H

!!! LIEU : 3 BIS F, Lieu d'Arts Contemporains, Hôpital Montperrin 109 avenue du petit Barthélémy, Aix-en-Provence.

ET

5, 12 et 26 novembre de 15h à 20h

Puis les 10, 11, 12 décembre de 13h à 20h.

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – Salle de pratique théâtrale

HATAX15 [3 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

SOIT :

HATAU03 : SUIVI DE PROJETS 1 - 18H TD

Michel CERDA

Ce séminaire a pour mission d'analyser et de faciliter la mise en route des projets des étudiants, sur le plan de la recherche artistique et de son inscription professionnelle.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

!!! LIEUX DIFFERENTS !!!

JEUDI 10H-12H

17, 24 septembre,

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Espace Yves Mathieu, salle LSH 505.

15 et 22 octobre et 19 novembre

3 BIS F, Lieu d'Arts Contemporains, Hôpital Montperrin 109 avenue du petit Barthélémy, Aix-en-Provence.

Puis 5, 12, 26, novembre et 10 décembre

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – Salle à définir.

SOIT :

HATAU04 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1 -12H CM

Yannick BUTEL

L'objectif de ce cours se confond avec la mise en place d'une recherche : son élaboration, sa structuration, ses enjeux. Exercice de préparation à la présentation d'un mémoire de M1, le travail consistera en la mise en place d'un dossier (facsimilé d'un mémoire) qui établira une problématique indicative, corrigée par l'enseignant en charge du suivi de recherche (50%) + projet de recherche corrigé par le directeur de recherche (50 %)

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Le pré-mémoire de M1 et le mémoire de M2 peuvent être encadrés par les enseignants-chercheurs suivants : Y. BUTEL, L. DIEUZAYDE, A. KAPELUSZ, et A. MAÏSETTI (les rencontrer lors de RDV).

JEUDI 9H-11H

DATES : 10,17, 24 septembre, 1, 8 et 15 octobre

LIEU : Marseille - Campus Saint Charles, Espace Yves Mathieu , salle LSH 504

HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ECRITURES CONTEMPORAINES [mutualisé avec les élèves-acteurs de l'ERACM]

!!! NOTE AU DEUXIEME SEMESTRE, A LIEU AU PREMIER SEMESTRE !!! Cf. page suivante

SEMESTRE 8 : du 11 janvier au 10 avril

HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ECRITURES CONTEMPORAINES [mutualisé avec les élèves-acteurs de l'ERACM]
!!! A LIEU AU PREMIER SEMESTRE !!!

HATBU01_A : MODULE PRÉPARATOIRE

Arnaud MAÏSETTI & Jean-Pierre RYNGAERT

« Lire un texte contemporain »

Afin de préparer le Comité de Lecture de décembre, cette journée de travail aura pour objet la présentation des modalités du Comité de Lecture (voir plus loin), mais il sera également engagé un travail de préparation plus général visant à initier à la lecture de textes contemporains. Cette approche dramaturgique des nouvelles écritures sera une introduction théorique et pratique, comme une manière de forger des outils avant leurs mises à l'épreuve sur les textes examinés lors du Comité de Lecture.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

De 9h à 14h, le lundi 19 octobre

De 9h à 17h, le mardi 20 octobre

LIEU : Salle de Conférences de l'IMMS - ERACM (Marseille - La Friche)

HATBU01_B : COMITÉ DE LECTURE

Arnaud MAÏSETTI, Mathieu CIPRIANI, Jean-Pierre RYNGAERT, Intervenants ERACM

Cet atelier s'inscrit dans la continuité du cours « Lire un texte contemporain ». L'objet de cet atelier est de sélectionner plusieurs textes écrits par des auteurs au cours de l'année et retenus par différentes institutions théâtrales (CNT, Festival de la Mousson d'Été, Théâtre de la Colline...). Un texte est attribué à chaque étudiant dès l'automne. À partir d'une fiche de lecture modèle, il s'agira dans un premier temps pour chaque étudiant de lire et d'analyser le texte afin de le présenter à l'ensemble des membres du comité lors des 2 jours de l'atelier. La lecture de l'ensemble des textes est cependant indispensable : en effet, chacun fera l'objet d'une discussion, et d'un débat, par les divers lecteurs au sein du comité de lecture : étudiants de Master, élèves de l'ERACM, enseignant de l'université, équipe de l'ERACM et metteurs en scène appelés à en réaliser une mise en espace. Cette réflexion se structurera autour de plusieurs étapes de présélection qui donneront lieu à différents exercices d'analyse, de présentation orale et de lecture, ainsi que de mise à l'épreuve au plateau. Cette initiation à la lecture de textes contemporains se double donc d'un travail de libre débat, de prise de parole et d'engagement, d'ouverture à la parole de l'autre et d'argumentation collective - dialogue tel qu'il se pratique dans les comités de lecture ou dans les structures éditoriales : dans un dernier temps, ce travail aboutira à une production artistique. À l'issue de ces deux jours, plusieurs de ces textes seront choisis pour un travail scénique : deux seront mises en scène (par deux metteurs en scène sollicités par l'ERACM) l'année suivante, et interprètes par les Élèves-Acteurs de l'ERACM, et d'autres seront mis en voix par les étudiants de Master — supervisés par Mathieu Cipriani —, interprétés par les Élèves-Acteurs de l'ERACM et des étudiants de DEUST et Licence d'AMU lors de deux soirées de lecture en février.

ÉVALUATION Sessions 1 et 2 : Comité de lecture : - Présentation orale du texte attribué (25%) + Dossier « retour d'expérience » (bilan analytique des journées d'atelier) [à rendre le 1er mars] (25%) Passages au plateau : travail de direction d'acteurs et de mise en voix [50%]

COMITÉ DE LECTURE

De 10h à 18h

Du lundi 14 au jeudi 17 décembre [en attente de confirmation]

LIEU : Salle de Conférences de l'IMMS (ERACM) (Marseille – La Friche)**ATELIER DE LECTURE ET DE MISE EN VOIX :**

Du lundi 1er au vendredi 5 février (sauf le jeudi 4) : 14 h - 20 h

Et du lundi 8 au vendredi 12 février (sauf le jeudi 11) : 14 h - 20 h

LIEU : Marseille – campus Saint-Charles – bâtiment Turbulence – Salle de pratique théâtraleReprésentation : Marseille – campus Saint-Charles – bâtiment Turbulence, date à préciser**HATBU02 [6 crédits] : SEMINAIRES DE RECHERCHE 2****HATBU02_A : SÉMINAIRE 1 : UNE HISTOIRE POLITIQUE DES POLITIQUES CULTURELLES – 12H CM****Mathieu CIPRIANI**

Ce séminaire propose d'aborder la question du théâtre et de la politique à travers le rapport de force qui s'est établi entre les politiques culturelles et les mouvements d'éducation populaire depuis la création du ministère des Affaires culturelles en juillet 1959.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**VENDREDI DE 14H à 17H****DATES : 19/03 et 26/03; 2/04 et 09/04.****LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles – Bâtiment Turbulence – Salle banalisée équipée VP****HATBU02_B : SÉMINAIRE 2 : RELATIONS THÉÂTRALES : FRANCHIR LA LIGNE, RÊVER LA FUSION - 12H CM****Anyssa KAPELUSZ**

« On le sait : dans quelque lieu qu'il se donne, tout spectacle suppose la coexistence, simultanée et distincte, de deux espaces : celui où l'on joue et celui d'où l'on regarde (et écoute) jouer. Pareille frontière est, en principe, infranchissable. Aux spectateurs la salle, aux comédiens les planches (...) Toute frontière, cependant, appelle le franchissement ».

Bernard Dort, La représentation émancipée.

Historiens et anthropologues s'accordent à dire que le désir d'unification des espaces ontologiquement distincts du théâtre – la scène et la salle – aurait fait son apparition à la Renaissance. Cette volonté de rapprocher les deux pôles, de briser la rampe (imaginaire ou réelle) qui sépare les spectateurs de ce qui est représenté, connaîtra une fortune variée au cours de la période moderne ; la quête d'unification alternant avec un renforcement du clivage entre le public et les acteurs – à ce titre, le « quatrième mur » en reste l'exemple le plus emblématique. À l'époque contemporaine, et notamment depuis l'avènement de la mise en scène moderne (fin 19e siècle), le désir de rapprochement des espaces s'est progressivement accentué, se muant plus généralement en une volonté de fusion entre la scène et la salle. L'idée de « relation » acteur-spectateur émerge alors, qui sous-tend un principe désormais banal d'association ou de partenariat entre les individus (de plus en plus singuliers), et de brouillage des territoires et des fonctions.

Ce séminaire a pour projet d'étudier différentes modalités de relations théâtrales contemporaines (des 20e et 21e siècles), à la fois sur un plan esthétique mais également dans une perspective socio-historique. Les notions très actuelles d'« immersion », de « ludisme », de « rite » ou de « participatif » seront explorées et questionnées, la théorie se liant à l'étude concrète de pratiques et de dispositifs diversifiés : déambulatoires, ludiques, immersifs, etc.

Les étudiants seront amenés à assister à un ensemble de spectacles qui pourront éclairer la réflexion collective.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI DE 14H A17H

DATES : 11 et 18 mars, 1^{er} et 8 avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

**HATBU03 [3 crédits] : ATELIER D'EXPERIMENTATION - 18H TD
+ HATCU07 ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL - 14H TD**

Anyssa KAPELUSZ

S'appuyant sur les projets personnels des étudiants engagés dans une démarche de création, cet atelier a pour but de créer un laboratoire pour la mise en scène et la dramaturgie, au sein duquel des expérimentations individuelles et collectives sont mises en œuvre. Les étudiants profil « recherche » participent à cet atelier en tant que dramaturges et regards complices.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Participation à l'atelier et rapport

Les lundi 17, mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 mai, de 10h à 18h

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment TURBULENCE – Salle de pratique théâtrale

HATBU04 [3 crédits] : ATELIER D'ECRITURE CRITIQUE – 18H TD

Yannick BUTEL

Choisir une stratégie discursive, identifier le récepteur, écrire au regard d'une ligne éditoriale et des déterminismes qu'elle impose. Se définir comme « police esthétique » ou dramaturge, hésiter entre le « papier intime » et l'article prétendant à l'objectivité. Cet atelier de pratique d'écriture critique posera les bases d'une éthique de l'écriture pensée et réfléchie. Les critiques concerneront les arts de la scène, les arts plastiques, les livres et plus généralement l'actualité artistique.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

NB : Les étudiants doivent suivre la programmation en Région.

*En complément des ateliers d'écriture critique, les étudiants pourront être sollicités et amenés à exercer une pratique professionnelle de la critique pour le compte de l'association **l'Insensé** (site de critique en ligne : insense-scenes.net). Ce complément de formation est indépendant du cursus, laissé à la libre appréciation du comité de rédaction de l'Insensé.*

JEUDI 13H-16H (GROUPE A)

DATES : 14, 21 et 28 janvier, 4, 11 et 18 février

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

(Suivant le parcours personnel)

Stage de 150 à 300 heures dans une structure théâtrale, donnant lieu à **l'écriture d'un rapport de stage** (demande d'une bourse de stage possible auprès du Service des Relations Internationales pour les stages à l'étranger d'au moins deux mois : Cf. Site Relations internationales de l'AMU)

En 1^{ère} année de master, il est conseillé de choisir une production parmi les ateliers de productions théâtrales ou tout autre atelier de la section théâtre (cf. Plaquette ateliers 2019-20) qui serait pertinent à l'égard de votre projet. Vous pouvez également choisir un atelier de l'ERACM ou de toute autre structure de formation. Ceci est à négocier avec Anyssa Kapelusz ou Michel Cerda.

LE STAGE PEUT S'EFFECTUER AU 1^{er} ou AU 2^e SEMESTRE

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

IMPORTANT – STAGES / AMU

Les Étudiants de l'UFR ALLSH désirant effectuer un Stage rentrant dans le cadre d'une Convention AMU devront passer par la plateforme informatique IPRO, qui remplace les documents papier utilisés jusqu'alors. Vous devrez, préalablement à l'établissement de votre Convention, soumettre une demande d'autorisation de stage auprès de l'enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

- 1) Via l'adresse www.univ-amu.fr, ou <http://suio.univ-amu.fr>, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;
- 2) Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l'application IPRO.
- 3) Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;
- 4) Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d'autorisation de stage ;
- 5) Sélectionner le Responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SELECTIONNEZ BIEN L'ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NONTRAITÉE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;
- 6) Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d'accueil n'est pas encore référencée ;
- 7) Enregistrer votre demande d'autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;

Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d'autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Étudiant (univ-amu.fr).

Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

SOIT :

HATBU07 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2 – 12H CM

Arnaud MAÏSETTI

Méthodologie du mémoire : suite à un travail préparatoire d'élaboration du mémoire (4 séances), l'étudiant expose les enjeux de sa recherche en présentant un exposé (type conférence) sur son sujet lequel induit : une présentation de la question traitée, la mise en place d'un plan, l'ancrage théorique qu'il a choisi, la bibliographie indicative. En fonction de l'état d'avancement de son étude, il peut être amené à exposer l'une des parties de son travail. Il doit rendre un **pré-mémoire** en juin ou en septembre dont le contenu et la forme seront déterminés durant ces séances.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport Carnet de recherche (notes sur la méthodologie suivie) corrigé par l'enseignant en charge du suivi de recherche (50%) + Remise d'une introduction et de la première partie rédigée, avec bibliographie, corrigée par le directeur de recherche (50%).

JEUDI 9H-11H

DATES : 14 et 28 janvier ; 11 février ; 4 et 18 mars ; 1er avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

SOIT :

HATBU08 : SUIVI DE PROJETS 2 – 18H TD

Michel CERDA

Poursuite, au second semestre, du travail méthodologique, théorique, pratique et institutionnel entamé au cours du Suivi de projets 1.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Construction des deux étapes de mi-parcours qui seront présentés les 21 et 22 avril 2021, puis les 17 et 18 juin 2021, dans la salle de pratique théâtrale du bâtiment Turbulence.

JEUDI 10H A 12H

DATES : 28 janvier ; 04, 11, et 18 février ; 04, 11, 18 et 25 mars ; 1^{er} 8 avril.

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle pratique théâtrale

HATBU06 [3 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR] - 36H TD

Alix DENAMBRIDE

« Il y a d'ailleurs quelques mépris dans la désignation même d'art public. Ne dit-on pas de la même façon pour désigner une prostituée : une fille publique ? L'art public, contrairement à l'art pour les musées, serait-il celui qui se prostitue ? » Daniel Buren, *A force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*

Cet atelier d'expérimentation vise à initier les étudiants à la pratique artistique dans l'espace public, urbain et non urbain. Il s'agira de les sensibiliser à la poétique du *site specific art*, à ses caractéristiques et à ses contraintes.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

DATES : Du 15 au 20 février de 10h à 18h, sauf le jeudi (ou seulement le jeudi de 9h à 12h, à confirmer)

LIEUX : A définir en fonction du projet de l'intervenante

SEMESTRE 9 : du 7 septembre au 19 décembre

HARCX01 [3 crédits] : UE A CHOIX : LANGUE VIVANTE ETRANGERE

Un cours de langue à prendre dans la liste proposée par le LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) en faisant attention à votre propre niveau et au niveau prérequis pour suivre ce cours.

Consulter l'offre de formation sur le site du LANSAD : <https://allsh.univ-amu.fr/lansad>

HATCU01 [9 crédits] : ATELIER DE CREATION SCENIQUE

1) ATELIER DE CRÉATION SCÉNIQUE 1 : DIRECTION D'ACTEUR – 36H TD

Louis DIEUZAYDE

Écouter, regarder et verbaliser. Cet atelier propose que chaque étudiant prenne en charge à tour de rôle la direction d'une répétition à partir d'une œuvre dramatique issue d'un *corpus* imposé. L'enjeu consiste en ce que chaque directeur d'atelier gagne progressivement en autonomie dans son étude de la scène choisie et l'élaboration d'une méthode de travail. Un premier temps théorique ouvrira les deux premières séances où seront rassemblés des éléments de réflexion méthodologique sur l'action physique et verbale. Il s'agira ensuite pour chaque directeur d'atelier de dégager les éléments actantiels de la scène à jouer et de mettre à l'épreuve du plateau des consignes de jeu à partir de l'expérimentation concrète du texte dramatique et de son fonctionnement. Chaque séance sera clôturée par un retour critique durant lequel, les participants pourront confronter leurs expériences et élaborer des savoirs faire collectifs. Les matériaux textuels seront *Othello* de Shakespeare, *Le vivier des noms* de V. Novarina.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

MERCREDI DE 14H à 20 H

4, 18, 25 novembre 2 et 9 décembre + samedi 28 novembre 10h-17h

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence - Salle de pratique

ET

2) ATELIER DE CRÉATION SCÉNIQUE : ÉCRITURE - 18H TD

Sonia CHIAMBRETTO

Il s'agira, dans ce second module, d'accompagner les étudiants dans l'exercice de l'écriture dramatique et la dramaturgie en s'appuyant sur leurs projets personnels de création.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

DATES ET LIEUX A DÉFINIR !!!

HATCX21 [6 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

SOIT :

HATCU04 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 3 – 12H CM

Arnaud MAÏSETTI

L'objectif de ce cours se confond avec la mise en place d'une recherche : son élaboration, sa structuration, ses enjeux. Exercice de préparation à la présentation d'un mémoire de M2, le travail consistera en la mise en place d'un dossier (fac-similé d'un mémoire) qui établira une problématique, un corpus, une bibliographie, un plan, etc.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI 11H-13H

DATES : 17 SEPTEMBRE ; 1^{er} et 15 OCTOBRE,

LIEU : Marseille - Campus Saint Charles, Espace Yves Mathieu

Puis

DATES : 12 et 26 NOVEMBRE ; 3 DÉCEMBRE

LIEU : Marseille - Campus Saint-Charles, Bâtiment TURBULENCE

SOIT :

HATCU05 SUIVI DE PROJET 3

Anyssa KAPELUSZ

Accompagnement des projets dans la dernière phase de la réalisation, questionnement des directions concrètes de travail et analyse de l'inscription professionnelle.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI 11H-13H

Séances collectives + RDV individuels à prévoir sur les lieux de répétition des étudiants.

DATES : 10, 24 septembre, 8 octobre

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu

Puis, les 5, 12, 19, 26, 3, 10 décembre

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence

HATCU02 [3 crédits] : SEMINAIRE DE RECHERCHE : ARTS, TRANSVERSALITES, DISPOSITIFS

Yannick BUTEL

Ces dernières années, la scène mondiale présente des mutations et des agencements qui rompent avec la représentation classique du théâtre. Crise du personnage, dispositifs, partitions... tout un lexique critique tend à désigner la complexité de ces modes de production comme de réception. Entre la modernité, la postmodernité, le postdramatique... le théâtre n'a jamais fini de questionner le public, n'a jamais fini non plus d'interroger les représentations de nous-mêmes. Présence obligatoire, projection.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Bibliographie indicative :

Theodor Adorno, *L'Art et les Arts*

Hans Thies Lehmann, *Le Théâtre Postdramatique*

Roselee Goldberg, *La Performance, du futurisme à nos jours*

JEUDI DE 13H A16H

DATES : les 10, 17, 24 septembre ; 1er, 8 et 15 octobre

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu, Salle LSH 504

SOIT :

HATCU06 : ACCOMPAGNEMENT DE PROJET DE RECHERCHE

Yannick BUTEL

Il s'agira de former les étudiants à la pratique de la recherche, par le suivi de conférences, journées d'études, colloques.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

MARDI DE 9H A12H

DATES : 8, 15, 22 et 29 septembre

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu, Salle LSH 504

SOIT :

HATCU07 : ACCOMPAGNEMENT DE PROJET PROFESSIONNEL (2 MODULES)

1) MÉDIATION/PRODUCTION : LA BOITE A OUTILS - 12H TD

Agnès LOUDES

Six séances où seront abordées de manière concrète, (mais aussi vivante), à partir d'exemples tirés du territoire régional et local les notions de : Budgets de production et de diffusion, Communication Marketing, Les droits d'auteur, la réalisation d'un dossier de spectacle, le monde syndical des métiers du spectacle, l'action culturelle...

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

VENDREDI 9H-11H

DATES : Les 25/09 ; 09/10 ; 23/10 ; 20/11 ; 27/11 ; 04/12

!!! Cours à Aix-en-Provence, Campus Schuman, Bâtiment EGGER, salle A109 !!!

ET

2) INITIATION A L'ANALYSE DES ARTS DE LA RUE - 16H TD

Claudine DUSSOLLIER

Ce séminaire permettra aux étudiants d'approfondir des aspects philosophiques, politiques, esthétiques et professionnels du secteur des arts dans l'espace public. Les étudiants pourront s'impliquer personnellement dans la réalisation d'un travail, en fonction de leur propre parcours et centres d'intérêts, et/ou poursuivre leurs investigations dans le cadre de l'Atelier de pratique en Espace Public au second semestre.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

DATES : mardi 24 novembre 9h-18h ; mercredi 25 novembre de 9h à 13h ; et jeudi 26 novembre de 14h à 18h.

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – salle à définir

SEMESTRE 10 : du 11 janvier au 10 avril

HATDU01 [3 crédits] : STAGE

(Suivant le parcours personnel)

Stage de 150 à 300 heures dans une structure théâtrale, donnant lieu à **l'écriture d'un rapport de stage** (demande d'une bourse de stage possible auprès du Service des Relations Internationales pour les stages à l'étranger d'au moins deux mois : Cf. Site Relations internationales de l'AMU)

Possibilité, en fonction des places disponibles et du parcours personnel, de choisir une production parmi les ateliers de productions théâtrales ou tout autre atelier de la section théâtre (cf. Plaquette ateliers 2018-19) qui serait pertinent à l'égard de votre projet. Vous pouvez également choisir un atelier de l'ERACM ou de toute autre structure de formation. Ceci est à négocier avec Anyssa Kapelusz ou Michel Cerda.

LE STAGE PEUT S'EFFECTUER AU 1^{er} ou AU 2^e SEMESTRE- ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

IMPORTANT – STAGES / AMU

Les Étudiants de l'UFR ALLSH désirant effectuer un Stage rentrant dans le cadre d'une Convention AMU devront passer par la plateforme informatique IPRO, qui remplace les documents papier utilisés jusqu'alors.

Vous devrez, préalablement à l'établissement de votre Convention, soumettre une demande d'autorisation de stage auprès de l'enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

- 1) Via l'adresse www.univ-amu.fr, ou <http://suio.univ-amu.fr>, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;
 - 2) Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l'application IPRO.
 - 3) Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;
 - 4) Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d'autorisation de stage ;
 - 5) Sélectionner le Responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SÉLECTIONNEZ BIEN L'ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NONTRAITÉE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;
 - 6) Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d'accueil n'est pas encore référencée ;
 - 7) Enregistrer votre demande d'autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;
- Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d'autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Étudiant (univ-amu.fr).

Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

HATDU02 [12 crédits] : SOUTENANCE ET MEMOIRE

HATDU02B : SOUTENANCE ET MÉMOIRE

Présentation publique du projet et rédaction d'un **mémoire** lié au projet, ou rédaction d'un mémoire de recherche et **oral de soutenance** devant au moins deux enseignants.

Présentation en Mai-Juin 2021

Date limite de rendu des mémoires : 24 septembre 2021

Soutenances octobre 2021

HATDX17 [6 crédits] UE A CHOIX : ARTS ET DIVERSITES

SOIT :

HACDU07 : ARTS, MONDIALISATION, RÉCEPTION

1) HACDU07_A : ARTS, TERRITOIRES ET MONDIALISATION – 18H TD

Gilles SUZANNE

Est-il encore possible d'étudier les arts, les scènes artistiques, les mondes de l'art, aussi bien que leurs réalisations, leurs réseaux d'acteurs et de lieux, leur médiation, sans prendre en compte leur inscription territoriale ? Et comment envisager celle-ci sans la situer dans un contexte aussi bien mondialisé et globalisé, qu'en proie à toutes les formes du repli et des ferveurs identitaires ? Nous découvrirons quelques théories et approches de la mondialisation et réfléchirons ensemble à la manière dont les arts s'inscrivent dans un tel contexte, le suscite, parfois même l'anticipe, ou y résiste.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

!!!! DATES, horaires et lieux à définir !!!!

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu ou Turbulence

ET :

2) HACDU07_B : RÉCEPTION ET DISCOURS SUR L'ART – 18H TD

Yannick BUTEL

La critique est parfois un espace de frictions. Et décliner la critique au singulier ne peut que masquer une pluralité de pratiques dont les frontières sont moins certaines que les préjugés qui les dessinent. Critique journalistique, universitaire, essayiste, surfeur et blogueur... exercice de dramaturgie comme le prétendait Bernard Dort, la critique vit dans l'ombre de l'œuvre, l'éclaire, lui nuit, lui reste étrangère. Il s'agira d'interroger le rapport que le sujet (le critique) entretient à l'objet (l'œuvre) à travers le discours qu'il tient sur ce dernier. Il s'agira de penser le lien entre « ce que nous voyons et ce qui nous regarde »

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Bibliographie indicative :

Jean-Pierre Thibaudat, *Chroniques d'un chasseur d'oubli*, Bourgois.

Bernard Dort, *Le Spectateur en dialogue*, POL.

Émile Copfermann, *La Mise en crise théâtrale*, Maspero.

Guy Dumur, *L'Expression théâtrale*, Gallimard.

Jacques Rancière, *Le Spectateur émancipée*, La Fabrique.

W. Benjamin, *La Tâche du traducteur*.
Kant, *La Critique de la faculté de juger*.

MERCREDI 13H-16H

DATES : 3, 10, 17, 24, 31 mars, 7 avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu ou Turbulence

SOIT :

HATDU04 : PRODUCTION, COMMUNICATION, ADMINISTRATION - 14H

Lou COLOMBANI /Antoine DERLON

Comment envisager un projet de sa conception à sa réalisation ? Ce cours travaillera selon une pédagogie dynamique et collective plusieurs notions fondamentales dans le développement de projets :

- la connaissance de son environnement, de ses interlocuteurs et des différents dispositifs
- l'expression de son projet : argumentaire clair et affirmation de sa singularité au sein d'un contexte et d'un paysage,
- la nécessité de savoir s'entourer : ciblage des partenaires et constitution d'une équipe
- le pilotage et la sécurisation du projet

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

VENDREDI DE 10H A13H

DATES : 12, 19, 26 mars, 2 et 9 avril.

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

ET

ATELIER D'ÉCRITURE MÉMOIRE PROFESSIONNEL – 12H TD

Anyssa KAPELUSZ

Il s'agira d'acquérir outils et méthodes pour la rédaction du mémoire professionnel.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

DATES : Les LUNDI 10 MAI et JEUDI 24 JUIN DE 10h à 17h

LIEU : Ala FAI-AR 25 avenue des Aygaldes, 13015 Marseille France

ET

AIDE A LA PRODUCTION - 10H TD

Anyssa KAPELUSZ

RDV individuels et suivi de création sur les lieux de répétitions des étudiants.

Dates, horaires et lieux à déterminer avec l'enseignant au début du semestre.

HATDU03 [6 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR] 36H

Alix DENAMBRIDE

« Il y a d'ailleurs quelques mépris dans la désignation même d'art public. Ne dit-on pas de la même façon pour désigner une prostituée : une fille publique ? L'art public, contrairement à l'art pour les musées, serait-il celui qui se prostitue ? » Daniel Buren, *A force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*

Cet atelier d'expérimentation vise à initier les étudiants à la pratique artistique dans l'espace public, urbain et non urbain. Il s'agira de les sensibiliser à la poétique du *site specific art*, à ses caractéristiques et à ses contraintes.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

DATES : Du 15 au 20 février de 10h à 18h, sauf le jeudi (ou seulement le jeudi de 9h à 12h, à confirmer)

LIEUX : Adéfinir en fonction du projet de l'intervenante

HATDX18 [3 crédits] UE A CHOIX : METHODOLOGIE

SOIT :

HATDU05_A : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 4 – 12H CM

Arnaud MAÏSETTI

Méthodologie du mémoire : suite à un travail préparatoire d'élaboration du mémoire (4 séances), l'étudiant expose les enjeux de sa recherche en présentant un exposé (type conférence) sur son sujet, lequel induit : une présentation de la question traitée, la mise en place d'un plan, l'ancrage théorique qu'il a choisi, la bibliographie indicative. En fonction de l'état d'avancement de son étude, il peut être amené à exposer l'une des parties de son travail.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI 11H-13H

DATES : 14 et 28 janvier ; 11 février ; 4 et 18 mars ; 1er avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

SOIT :

HATDU06_A : SUIVI DE PROJET 4

Anyssa KAPELUSZ

Préparation de la présentation publique du projet.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI DE 11H A13H

DATES : 11, 21 et 28 janvier, 11 et 18 février, 11 et 18 mars, 1^{er} et 8 avril + RDV sur lieux de répétition.

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER 1
(CERTAINS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DEPENDENT DU PARCOURS DE L'ETUDIANT)

SEMESTRE 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
MATIN					
			10H-12H SEMINAIRE DE RECHERCHE 1 : ECRITURES CONTEMPORAINES	9H-11H METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1 ou 10H-12H SUIVI DE PROJETS 1	9h-12h ESTHETIQUE GENERALE
APRES- MIDI					
	15H-18H ESPACES INSTITUTIONNEL S			12H30-14H30 DRAMATURGIE DU TEXTE ET DU PLATEAU 15H A21H ATELIER DE MISE EN SCENE	14H00 – 16H30 ARTS ET TRANSVERSALITES En alternance avec ARTS ET ESPACES

ATELIER DE MISE EN SCÈNE (suite) : LES 10, 11 et 12 DÉCEMBRE DE 13H A 20H ATURBULENCE

MODULE PRÉPARATOIRE AU COMITÉ DE LECTURE : 19 octobre 09h - 14h et mardi 20 octobre 09h - 17h

COMITÉ DE LECTURE : DU LUNDI 14 AU JEUDI 17 DÉCEMBRE (A L'ERACM – MARSEILLE)

SEMESTRE 2

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
MATIN					
				9H-11H METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2 OU 10H A12H SUIVI DE PROJETS 2	
APRES- MIDI					
				13H-16H ATELIER D'ECRITURE CRITIQUE PUIS 14H A17H RELATIONS THEATRALES	14H A17H HISTOIRE POLITIQUE DES POLITIQUES CULTURELLES

ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC : LUNDI 15, MARDI 16, MERCREDI 17, (JEUDI 18 sous réserve) VENDREDI 19 et SAMEDI 20 FÉVRIER, DE 10H A 18H.

ATELIER D'EXPÉRIMENTATION : LES LUNDI 17, MARDI 18, MERCREDI 19 ET JEUDI 20 MAI 2021 DE 10H A 18H, SALLE DE PRATIQUE THÉÂTRALE -TURBULENCE

SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER 2
(CERTAINS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DEPENDENT DU PARCOURS DE L'ETUDIANT)

SEMESTRE 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
MATIN					
		9H A 11H ACCOMPAGNEMENT PROJET DE RECHERCHE		DE 11H-13H METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 11H-13H SUIVI DE PROJET 3	9H-11H ACCOMPAGNEMENT DE PROJET PROFESSIONNEL : la BOITE A OUTILS
APRES-MIDI					
			14H A 18H ATELIER DE CREATION SCENIQUE : Direction d'acteur	13H A 16H ARTS, TRANSVERSALITES, DISPOSITIFS	

INITIATION A L'ANALYSE DES ARTS DE LA RUE : mardi 24 novembre toute la journée (9h-18h) mercredi 25 novembre de 9h à 13h et jeudi 26 novembre de 14h à 18h.

ATELIER DE CREATION SCÉNIQUE : ÉCRITURE : DATES ET LIEUX A CONFIRMER.

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE : Consulter l'offre de formation sur le site du LANSAD : <https://allsh.univ-amu.fr/lansad>

SEMESTRE 2

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
MATIN					
				11H-13H METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 4 ou 11H-13H SUIVI DE PROJET 4	10H A 13H PRODUCTION, COMMUNICATION, ADMINISTRATION
APRES-MIDI					
			13H-16H RECEPTION ET DISCOURS SUR L'ART		

ARTS, TERRITOIRES ET MONDIALISATION !!! DATES, HORAIRES ET LIEUX A DEFINIR !!!

ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC : LUNDI 15, MARDI 16, MERCREDI 17, (JEUDI 18 sous réserve) VENDREDI 19 et SAMEDI 20 FÉVRIER, DE 10H A 18H.

Equipe enseignante 2020-2021

YANNICK BUTEL Professeur des Universités en esthétique théâtrale, critique
MICHEL CERDA Maître de conférences associé, metteur en scène compagnie LEVARDAMAN
MATHIEU CIPRIANI Contractuel, comédien, metteur en scène, doctorant en études théâtrales
LOUIS DIEUZAYDE Maître de conférences en esthétique théâtrale, comédien, metteur en scène
EVA HERNANDEZ PRAG, traductrice, dramaturge
ANYSSA KAPELUSZ Maîtresse de conférences en esthétique théâtrale, metteuse en scène, dramaturge
ARNAUD MAÏSETTI Maître de conférences en esthétique théâtrale, auteur, dramaturge
AGNES REGOLO PAST, comédienne, metteuse en scène Compagnie DU JOUR AU LENDEMAIN

Chargés de cours professionnels et autres intervenants

ISABELLE ANTHEAUME Chargée du développement et des publics, Théâtre Antoine Vitez
DAVID BECHU Assistant Ingénieur en arts et multimédia
CHRISTINE BOUVIER Performeuse, directrice artistique Cie RED PLEXUS
ELYANE BUISSON Chargée de production
SOPHIE DE CASTELBAJAC Responsable d'actions culturelles ARCHAOS, PÔLE NATIONAL CIRQUE
SEBASTIEN CATRY Directeur technique du THEATRE Antoine VITEZ
SONIA CHIAMBRETTO Atrice
HUBERT COLAS Auteur, metteur en scène, directeur artistique de MONTEVIDÉO et d'ACTORAL
GEOFFREY COPPINI Metteur en scène, Cie DE LA LOGE AU PLATEAU
LOU COLOMBANI Directrice plateforme PARALLELE - plateforme pour la jeune création internationale
ANTOINE DERLON Administrateur THEATRE LA CITE
CLAUDINE DUSSOLLIER Responsable de projets culturels et de coopération internationale
FRED KODIAK Comédienne-chanteuse
ROCHDY LARIBI Performeur, directeur artistique Cie ORNIC'ART
CLAIRE LATARGET Metteur en scène, marionnettiste, Cie ANIMA
AGNES LOUDES Directrice déléguée du THEATRE Antoine VITEZ
MAGALIE LOCHON Scénographe
NANOUC MARTI Directrice technique de l'ERACM, IMMS.
ROMARIC MATAGNE Directeur adjoint du THÉÂTRE DU BRIANÇONNAIS
JEAN MINGUEZA Formateur habilitation électrique
BENJAMIN SALIGNON Régisseur général du THEATRE Antoine VITEZ
NATHALIE SATTI Expert-comptable
FRÉDÉRIC VIENOT Directeur technique du festival ACTORAL
ELISE VIGNERON Comédienne, metteur en scène, marionnettiste, Cie THEATRE DE L'ENTROUVERT

Structures partenaires de la formation

THEATRE ANTOINE VITEZ, AIX
THÉÂTRE 3 BIS F, AIX
THEATRE DU BOIS DE L'AUNE, AIX
THEATRE JOLIETTE-MINOTERIE ET THEATRE DE LENCHE, MARSEILLE
CIPM, MARSEILLE
LA DEVIATION, ASSOCIATION EN DEVENIR, MARSEILLE
LA FRICHE LA BELLE DE MAI, MARSEILLE
LE PAVILLON NOIR, AIX
LE PÔLE NORD – AGENCE DE VOYAGES IMAGINAIRES, MARSEILLE
ORNIC'ART, FESTIVAL PREAVIS DE DESORDRE URBAIN, MARSEILLE
THÉÂTRE MASSALIA, MARSEILLE
MONTEVIDEO, MARSEILLE
LE ZEF, MARSEILLE

Partenaires pédagogiques

ECOLE REGIONALE D'ACTEUR DE CANNES-MARSEILLE (ERACM)
FAI-AR FORMATION SUPERIEURE D'ART EN ESPACE PUBLIC

Recherche

REVUE *INCERTAINS REGARDS*, Presses Universitaires de Provence
SÉRIE *SCÈNES*, COLLECTION ARTS, Presses Universitaires de Provence
LABORATOIRE D'ÉTUDES EN SCIENCES DES ARTS (LESA. EA 3274)
REVUE DE CRITIQUE THÉÂTRALE EN LIGNE insense-scenes.net
SITE DE LA SECTION THÉÂTRE : <http://incertainregards-THÉÂTRE.net/>